



REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*

MINISTERE D'ETAT CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

\*\*\*\*\*

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PORTO-NOVO

\*\*\*\*\*

**DOMAINE** : Sciences de l'Education et de la Formation  
Modernes

**SPECIALITE** : Lettres-

**Mention** : Professorat de l'Enseignement Secondaire

**GRADE** : Licence-BAPES

## MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

Sujet

*L'ENSEIGNEMENT DU CONTE AU  
PREMIER CYCLE DE  
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE*

Présenté et soutenu par :

M'PO N'tcha Nestor

Sous la Direction de :

M. Mathias DOSSOU,  
Maître-assistant des  
Universités du CAMES

ANNEE ACADEMIQUE : 2012-2013

## *A LA MEMOIRE DE*

Notre cher père M'PO N'Dah Albert

Pour que ses enfants, nos frères et amis

Sachent et retiennent

Que dans la vie

« Nous travaillerons pour les autres jusqu'à notre vieillesse et quand notre heure viendra, nous mourrons sans murmure et nous dirons dans l'autre monde que, nous avons souffert que nous avons pleuré, que nous avons vécu de longues années d'amertume, et Dieu aura pitié de nous. »

*Anton Pavlovitch TCHEKHOV*

## REMERCIEMENTS

« Ce n'est que de l'alliance de l'un, travaillant avec et par l'autre que naissent les grandes œuvres » disait Antoine de Saint - EXUPERY.

Nous remercions notre tendre mère M'PO Tempa Thérèse qui a eu l'idée de nous inscrire à l'école et qui, depuis notre tendre enfance, n'a ménagé aucun effort pour notre instruction. Que Dieu la garde dans sa paix !

Nous témoignons notre très vive reconnaissance à M. Mathias DOSSOU qui nous a été d'un très grand secours dans l'élaboration de cette étude. Sans son appui, l'efficacité de ses interventions au cours des différentes phases de nos rencontres, nous n'aurions peut-être pas su mener à terme notre travail.

Le temps nous tarde de remercier aussi, très cordialement tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'achèvement de cette étude. Ainsi, nos remerciements vont à l'endroit de :

- ✓ Notre maître de stage, Mme Monique ABADASSI, conseillère Pédagogique de français ;
- ✓ Notre mentor, ami et parent M. Souleymane YAKOUBOU, Conseiller pédagogique de français ;
- ✓ Notre parent M. Marcel N. OYA, Secrétaire Général de la CNBU
- ✓ Tous nos professeurs de l'ENS ;
- ✓ Nos frères KOUAGOU N'DAH Thomas, KOUAGOU N'Dah Antoine, KOUAGOU N'Dah Oscar, SEKOU N'DAH André et OKAMMATI Serge Désiré et notre petite sœur KOUAGOU N'DAH Brigitte;
- ✓ Notre parent M'PO Clément, fonctionnaire à la CNBU ;
- ✓ Nos amis MOUPHTAO Dylou Moammar, NAMBAGBESSI T. Bienvenu GNARGO Marbo Juste, AGOSSADOU Déogracias, etc.
- ✓ Notre opératrice de saisie Mme SINTONDI S. Sabine.

A tous nous renouvelons l'expression de notre déférente gratitude.

## **SIGLES**

**APC** : Approche Par les Compétences

**CDIP** : Centre de Documentation et d'Information Pédagogique

**CAEB** : Conseil des Activités Educatives du Bénin

**CEG** : Collège d'Enseignement Général

**CEP** : Certificat d'Etudes Primaires

**CNBU** : Commission Nationale Béninoise pour l'Unesco

**OCAM** : Organisation Commune Africaine et Malgache

**PROLAF** : Promotion de la Langue Française

## SOMMAIRE

Introduction.....	1
<u>Chapitre I</u> : Cadres théorique et méthodologique.....	4
<u>Section 1</u> : Cadre théorique.....	4
<u>Section 2</u> : Cadre méthodologique.....	14
<u>Chapitre II</u> : Richesse du conte, présentation et analyse des résultats d'enquête.....	17
<u>Section 1</u> : Richesse du conte .....	17
<u>Section 2</u> : Présentation et analyse des résultats d'enquête.....	22
<u>Chapitre III</u> : Pour un meilleur enseignement du conte.....	29
<u>Section 1</u> : Propositions de pistes d'étude du conte .....	29
<u>Section 2</u> : Quelques suggestions.....	32
Conclusion.....	35
Bibliographie .....	37
Annexe.....	40
Table des matières.....	45

## Résumé

L'objectif qui sous-tendait l'institution de l'enseignement de la littérature orale dans les pays membres de l'Organisation Commune Africaine et Malgache (OCAM) était de pallier l'extraversion culturelle des jeunes et de leur donner l'occasion de se ressourcer. Dans cette optique, la décision d'enseigner le conte dans les collèges et lycées du pays était devenue incontournable. Car le conte remplit plusieurs fonctions et permet la transmission des us et coutumes de la société. Il participe à la formation de l'adolescent et à son intégration sociale. Cependant, pendant notre stage, nous avons remarqué que le conte n'était plus enseigné à proprement parler. Il est seulement abordé à travers l'étude du type de texte narratif. Ainsi, dans cette étude, nous avons conjecturé que l'APC serait la cause de l'inexécution de ce volet du programme. L'analyse des résultats d'enquête nous a permis de constater que le créneau horaire prévu pour l'enseignement du conte est dérisoire, pire aucune méthodologie n'est encore adoptée officiellement afin de faciliter l'étude des œuvres au programme selon l'APC par les professeurs. Tout cela met l'enseignant dans un bourbier inextricable. Car, obligé de se conformer un tant soit peu aux règles de l'APC, l'enseignant ne trouve pas le temps nécessaire pour enseigner aux apprenants le recueil de contes au programme. La conséquence directe est que les objectifs poursuivis par les responsables du système éducatif béninois en inscrivant des recueils de contes aux programmes sont loin d'être atteints. C'est dans le souci de remédier à cette situation, de susciter chez le monde scolaire un intérêt pour les contes et de souligner la nécessité de nous intéresser à nos valeurs culturelles que nous avons proposé quelques pistes d'études du conte au professeur de français et suggéré aux autorités compétentes des mesures pouvant aider à décanter la situation.

**Mots clés :** Littérature orale, l'APC, le conte, l'enseignement du conte.

## INTRODUCTION

Le conte est un genre qui se rencontre dans toutes les sociétés. On le rencontre aussi bien dans la littérature orale que dans celle écrite. En Afrique, le conte était utilisé pour éduquer et distraire la société. Ainsi, on regroupait les enfants, certains soirs, pour entendre et raconter ces petits récits mettant en scène des hommes et des animaux dans des situations imaginaires et pourtant bien proches de la vie de tous les jours. Le conte, de par ses diverses fonctions, occupait ainsi une place de choix dans l'éducation et la transmission des savoirs de la société. Il était, pour ainsi dire, un des rayons les plus fréquentés, parce que les plus accessibles de la « bibliothèque » du sage Amadou Hampaté Bâ qui, d'ailleurs à ce propos, écrit : « Un conte est un miroir où chacun peut découvrir sa propre image. Les contes, c'est le message d'hier destiné à demain, transmis aujourd'hui. La connaissance africaine est dans les contes. Ce sont nos livres. » (Amadou H. Bâ cité par Rigobert K. KOUAGOU, 2005, p. 3). Mais aujourd'hui, le constat amer que l'on peut faire est que les rayons de la bibliothèque du sage Amadou H. Bâ ne sont plus fréquentés. Les veillées de contes ont disparu. Les Africains se désintéressent de plus en plus de leurs valeurs culturelles face à la prolifération des feuilletons latino-américains et asiatiques sur les chaînes de télévision nationales.

Face à cela, l'on est en droit de se demander ce que font les responsables du système éducatif en général et les concepteurs des programmes d'études en particulier. En effet, le Bénin à l'instar des pays membres de l'Organisation Commune Africaine et Malgache (OCAM) dont les Ministres ont autorisé l'enseignement de la littérature orale en 1972, a décidé depuis lors, d'introduire l'enseignement du conte dans son système éducatif. Or, depuis cette période, les programmes d'études n'ont jamais cessé d'évoluer. Ainsi, avec l'avènement de l'Approche Par les Compétences (APC) depuis maintenant quelques années, le conte est-il encore véritablement enseigné dans les établissements secondaires

de notre pays ? Les enseignants n'ont-ils pas en réponse aux exigences de l'APC bien autre chose à faire qu'enseigner les contes aux apprenants ? Cependant, si l'on sait que l'école, après la maison, est le lieu par excellence où l'on met tout en œuvre pour faire évoluer les mentalités, c'est à l'école que l'on devrait chercher à intéresser les élèves à leurs valeurs socioculturelles, aujourd'hui menacées par « l'ouragan de la mondialisation des mœurs ». (Félix A. DOSSOU, 2005, p. 4). Ainsi, l'enseignement du conte permettrait d'inciter les apprenants à se ressourcer, de leur donner l'occasion de s'imprégner des réalités de leurs cultures, de s'enraciner en elles et, par ricochet, de leur éviter de "se perdre dans l'autre" mais d'œuvrer pour valoriser leurs réalités endogènes. C'est pour cette raison que nous avons intitulé notre sujet de recherche pour l'obtention du BAPES : « L'enseignement du conte au premier cycle de l'enseignement secondaire : cas du CEG de Djassin ». Aujourd'hui encore, les sociétés africaines doivent continuer à chercher à faire valoir leur identité et à valoriser sur l'espace mondial leur patrimoine culturel longtemps négligé et mis sous le boisseau. L'étude que nous entreprenons ici s'inscrit en droite ligne dans cette logique. La culture doit être utilisée comme une « arme d'identification et de combat ». (Félix A. DOSSOU, 2005, p. 4). Certes, plusieurs chercheurs ont déjà mis l'accent sur la valeur des contes : c'est le cas de BOKO C. Gabriel qui, depuis 1979, avait travaillé pour l'obtention de la maîtrise en Lettres Modernes sur : « *Les fonctions sociales du conte et du proverbe dans la société traditionnelle fon de Ouidah* ».

De même, YANVOU A. Antoine en 2001, pour son mémoire de maîtrise en Linguistique avait fait des investigations sur la : « *Problématique de l'enseignement de la littérature orale dans le programme de français dans les classes de seconde des collèges et lycées du Bénin : cas du CEG d'Allada* ». Le présent travail n'a pas seulement pour but de montrer que des aspects du programme ne sont pas étudiés comme il l'avait souligné, mais nous souhaitons

combler le vide qu'on note à l'Ecole Normale Supérieure Option Lettres Modernes Filière Français en ce qui concerne l'inexistence des travaux de recherche sur cet aspect spécifique dudit programme comme le soulignait en 2005 DOSSOU A. Félix dans son mémoire de CAPES intitulé : « *L'enseignement du conte dans les établissements secondaires du Bénin : cas du CEG de Godomey* ». Ensuite, parmi les différents travaux qui ont été effectués sur le problème, le nôtre se limite à un point spécifique : le niveau I de l'enseignement secondaire constitué en majorité de préadolescents dont nous supposons qu'ils seront encore enclins à s'abreuver à la source de la vaste tradition orale. Par ailleurs, nous voulons voir si l'enseignement du français selon l'APC n'a pas de répercussions sur le temps dont dispose le professeur de français pour l'étude des recueils de contes au programme au premier cycle de l'enseignement secondaire et montrer la richesse que contient le conte et la nécessité de son enseignement dans les collèges du Bénin. Enfin, nous devons être en mesure de proposer à l'enseignant de français d'aujourd'hui une nouvelle manière d'aborder le conte dans sa classe.

Dans cette perspective, notre étude va s'organiser en trois chapitres : dans le premier, nous tenterons d'aborder et d'exposer les aspects théoriques et la méthodologie de notre recherche. Dans le deuxième chapitre, nous nous évertuerons à étudier la richesse du conte et la nécessité de son enseignement, à confronter les principes des programmes avec la pratique sur le terrain à travers l'analyse des données recueillies. A travers, le dernier chapitre, nous tâcherons de donner quelques pistes d'étude du conte et de faire quelques suggestions à l'endroit des autorités en charge du système éducatif au Bénin.

Notre souhait est que cette étude ait une suite favorable et qu'elle suscite chez plusieurs personnes surtout chez les apprenants un intérêt pour le conte et les autres genres de la littérature orale, car : « L'arbre ne s'élève qu'en enfonçant ses racines dans la Terre nourricière » (Birago DIOP, 1961, p. 7).

## **CHAPITRE I : CADRES THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE**

Dans le présent chapitre, nous tâcherons de développer les aspects théoriques et méthodologiques de ce travail. Nous démarrons par le cadre théorique où nous présentons la problématique, la revue de littérature, les objectifs et hypothèses ainsi que la clarification de quelques concepts clés de notre sujet et nous terminons avec le cadre méthodologique dans lequel nous indiquons le lieu où nous avons mené nos enquêtes, le public-cible et les difficultés rencontrées.

### Section 1 : Cadre théorique

#### I-1-1- Problématique

Le conte à l'instar des autres genres de la littérature orale comme la légende, le mythe, l'épopée, la chanson, etc. est une composante essentielle du patrimoine culturel des peuples à tradition orale d'Afrique et d'ailleurs. Il est vecteur de transmission de la culture et de la sagesse des peuples au sein desquels il s'exprime. Il permet aussi la survie et la cohésion d'une société donnée. C'est justement pour cette raison que les Ministres de l'Organisation Commune Africaine et Malgache, soucieux de pallier l'extraversion culturelle des jeunes générations africaines ont introduit en 1972 dans les systèmes éducatifs de leurs pays, l'enseignement de la littérature orale. Or, on ne peut enseigner la littérature orale sans avoir recours aux genres qui la constituent. Ainsi, l'insertion du conte dans les programmes de l'enseignement secondaire était devenue un impératif et une nécessité. Le conte véhicule des enseignements et permet la manifestation d'une culture et la sauvegarde ou la perpétuation de celle-ci. Cependant, il n'est un secret pour personne qu'aujourd'hui ce précieux trésor tend à disparaître, même dans les hameaux les plus reculés les contes ne se disent plus comme avant, cédant la place aux civilisations étrangères qui, de

plus en plus, envahissent le Bénin grâce au développement fulgurant des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

Or, le conte est un genre littéraire passionnant par son caractère récréatif et fécond par sa richesse culturelle. Il ne serait donc profitable pour personne de laisser ce trésor tomber dans les oubliettes. Car le conte participe énormément à la formation de l'homme en général et de l'adolescent en particulier. Il montre en effet à l'enfant « les avantages d'un comportement conforme à la morale, non par l'intermédiaire de préceptes éthiques abstraits, mais par le spectacle des aspects tangibles du bien et du mal. Il aide ainsi à régler les problèmes psychologiques de la croissance et à intégrer la personnalité ». (Bruno BETTELHEIM cité par Françoise TSOUNGUI, 1976, p.115). Il serait donc opportun d'insister sur le rôle que joue le conte dans la formation complète de l'homme et, partant du citoyen béninois qui a besoin d'être suffisamment éduqué et compétent pour faire face aux défis de développement du pays.

Par ailleurs, cette année dans le cadre de notre formation à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Porto-Novo, nous avons reçu un cours intitulé : « Le conte africain comme genre littéraire » au cours duquel l'on a attiré davantage notre attention sur l'importance du conte non seulement dans la formation de l'être humain mais aussi dans la survie et la cohésion sociales. Nous avons également noté que le conte, qui permettait aux héritiers d'une même tradition culturelle et religieuse de se retrouver le soir après le travail autour d'un feu de joie ou au clair de lune pour s'instruire et se réjouir, tend de nos jours à disparaître. Le constat alarmant est que les jeunes se sentent plus à l'aise à suivre les feuilletons à la télé qu'on rencontre aujourd'hui dans les villages les plus enclavés qu'à se dire des contes. Par ailleurs, certains parents confessent ne plus se souvenir d'aucun conte. Il faudrait peut-être repenser cette affirmation d'Amadou Hampaté Bâ : « Lorsqu'un vieillard meurt en Afrique, c'est toute une bibliothèque qui brûle. » Les bibliothèques ambulantes de

l'Afrique n'ont plus rien dans les rayons de leur mémoire. Alors, nous avons éprouvé au cours de cet enseignement le devoir et la nécessité de faire quelque chose pour sauver le reste de notre patrimoine culturel en perdition.

Bien plus encore, lors de notre stage, nous avons constaté avec amertume que le conte n'était pas, du moins à notre avis, enseigné à proprement parler. Il est plutôt récupéré, avec l'avènement de l'APC où l'on "n'enseigne que les types de textes ", pour l'étude du texte narratif. Nous avons aussi en tant que stagiaire "enseigné le texte narratif" par le truchement d'un conte. Mais cela suscitait en nous de grandes interrogations. Il est incontestable qu'on peut se servir d'un conte pour enseigner le texte narratif. Cependant, ne faire que cela ne dénote-t-il pas dans une certaine mesure une frustration de la part de l'enseignant ? Le conte a un fonctionnement différent des autres textes littéraires. Ainsi, enseigner le conte comme texte narratif permet-il aux apprenants de saisir l'importance que revêt le conte ? Sauront-ils que l'enseignement du conte est une discipline à part entière entrant dans le cadre de leur formation ?

Alors, nous avons conclu que malgré les travaux qui ont été effectués à propos de l'enseignement du conte dans l'enseignement secondaire, le problème reste inchangé sinon empire. Pourquoi cet état de choses ? L'exécution des programmes selon l'APC influe-t-elle sur l'étude des œuvres au programme ? Est-ce le problème du manque de temps sinon de l'insuffisance du crédit horaire affecté à l'étude des œuvres au programme ? Voilà en quelque sorte les raisons qui ont sous-tendu le choix de notre sujet intitulé : « L'enseignement du conte au premier cycle de l'enseignement secondaire : cas du CEG de Djassin ».

### I-1-2- Revue de littérature

Il serait aujourd'hui inintelligible de produire un travail scientifique sans faire le point des études ou l'état actuel de la connaissance sur le thème visé. Mais, après l'état des lieux sur notre thème, nous avons constaté une carence d'ouvrages et de travaux de recherche portant sur l'enseignement du conte et qui soient accessibles aux apprenants du premier cycle de l'enseignement secondaire. Néanmoins, nous avons découvert certaines études qui peuvent être évoquées dans le présent travail sans être un handicap à la compréhension des apprenants. Il s'agit notamment des études de :

- Ascension BOGNIAHO qui, en 1994, dans son article : « *Conte oral, conte écrit : dilemme ou jeu d'un écrivain ?* » in *Mélanges pour Jean PLIYA*, textes réunis et présentés par Adrien HUANNOU a d'abord noté que « l'envahissement de la campagne par l'intellectualisme et le modernisme, le bouleversement de l'économie rurale et son étiolement qui la rend inapte à régler les problèmes de survie des masses paysannes » font peser sur le conte une lourde menace de disparition et nécessitent aujourd'hui encore un « retour aux sources », lancé par les écrivains de la négritude dans l'intention de freiner l'acculturation de nombre de générations africaines. C'est ce qui justifie, remarque-t-il, son irruption dans la littérature écrite. Ensuite, il a montré que *La fille têtue* est un recueil de dix contes de longueurs très inégales et, négligeant de les analyser sous l'angle des travaux de Vladimir Propp et de Denise PAULME, il les a envisagés selon « la problématique endogène des langages littéraires oraux ». Ainsi, il a étudié la typologie des contes dans le recueil, la dialectique du nom, la morale et bien d'autres aspects de l'œuvre avant de conclure que le conte connaît une vie plurielle sous la

plume de Jean PLIYA : il est conte merveilleux, il est fable, chantefable, apologue, il est conte à thèse ou philosophique, etc. et que les contes du recueil sont moins anciens que nouveaux. ;

- Bernardin H. KPOGODO avec son essai *Morphologie et fonctionnalité du conte africain*, publié en 2011. En s'appuyant sur les principes structurels du grand analyste Vladimir Propp et de Julien Algirdas Greimas, il a étudié dans son ouvrage la structure et les fonctions de dix contes inédits. Il a noté que tous les contes du corpus sont merveilleux. Ainsi, pour étudier et analyser chaque conte l'essayiste a procédé par division séquentielle avant de faire l'étude fonctionnelle. Cette démarche répond au souhait de Propp aux yeux de qui, « lorsqu'on analyse un texte, il faut d'abord déterminer de combien de séquences il se compose » et il définit la séquence comme étant « chaque nouveau méfait ou préjudice, chaque nouveau manque ». KPOGODO s'appuie aussi sur la méthode de Greimas et détermine :

- 1- les syntagmes performanciers (épreuves) ;
- 2- les syntagmes contractuels (établissements et ruptures de contrats) ;
- 3- les syntagmes disjonctionnels (départs et retours).

Au terme de son étude, l'essayiste a conclu que « l'étude morphologique et fonctionnelle constitue une sorte de déshabillage du conte, un moyen qui élimine tout détail superflu pour le laisser nu et faire paraître les différents ensembles qui le composent ». Ainsi, il pense que l'analyse morphologique et fonctionnelle « devrait toujours précéder l'étude sémantique de tout corpus littéraire » ;

- Guy Ossito MIDIOHOUAN dans sa note de lecture : « *Christine Adjahi GNIMAGNON, Do masse : contes fon du Bénin, Paris, l'Harmattan, Collection « la légende des mondes », 2002, 124 p.* » in *Voix et voies nouvelles de la littérature béninoise*, textes réunis et présentés par Mahougnon KAKPO en 2011, a montré que la mission dont est investi le

conteur (Christine A. G.), c'est d'instruire, d'éduquer, de guider, de distraire et de « faire revivre par écrit » « la mémoire si riche des anciens », menacée de disparition. Cependant, il affirme plus loin : « La littérature orale en Afrique est loin d'être l'apanage des vieillards, des « anciens de nos villages » (...). C'est une erreur de considérer la littérature orale comme relevant du passé car elle continue d'être un fait culturel majeur de la vie de la majorité des Africains en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle. Une erreur aussi de penser que les genres de la littérature orale sont immuables, créés une fois pour toutes. »

- Augustin YENOU qui dans son mémoire intitulé : *Importance du conte dans le développement de l'esprit scientifique de l'enfant en cours moyens(CM)* a montré que le conte développe aussi l'esprit scientifique de l'enfant autant que les autres disciplines de formation. Selon lui, les dimensions oniriques du conte éclosent chez les apprenants des arts créatifs, fenêtres d'accès à l'éducation, la science et la culture. Ainsi, il invite les enseignants à enseigner le conte et surtout en Education Artistique(EA).
- Félix A. DOSSOU qui, en 2005, dans son mémoire de CAPES intitulé : *L'enseignement du conte dans les établissements secondaires du Bénin : cas du CEG de Godomey*, avait déjà eu le mérite d'insister sur la valeur du conte et de démontrer à sa manière que l'enseignement du conte est un levier du développement. Notre étude vient donc dans un rapport de complémentation appuyer la sienne. Seulement qu'en ce qui nous concerne nous souhaitons démontrer que l'Approche Par les Compétences ne permet pas un véritable enseignement du conte et donc constitue un obstacle à l'atteinte des objectifs que le système éducatif poursuit en inscrivant des recueils de contes au programme.

Comme nous pouvons le constater, ces auteurs ont développé leurs opinions sur des aspects divers du conte. Mais il faut noter que les Africains ne manifestent plus aucun intérêt pour le conte. Les systèmes éducatifs et les enseignants sous prétexte de l'enseigner l'ont relégué totalement au second plan. Le problème n'est donc pas, ajouté aux principes de l'APC, près d'être résolu. Il persiste. Mais le conte ne doit pas mourir sous nos yeux. Il faut le dire, il faut l'enseigner aux apprenants.

### I-1-3- Objectifs et hypothèses

#### ❖ Objectifs

Dans l'exécution d'une tâche, il arrive souvent que l'on échoue ou que l'on, pour une raison ou pour une autre, manque à ses devoirs. Un dicton ne dit-il pas "à grand pêcheur échappe l'anguille" ? De même, il peut arriver à un enseignant qui a la responsabilité d'enseigner certaines notions à ses apprenants d'échouer dans l'accomplissement de son devoir. Ainsi, l'objectif principal de ce travail est de montrer que l'APC, par ses exigences, entraîne une perte de temps et ne permet pas au professeur de français d'enseigner le conte.

Les objectifs spécifiques qui gravitent autour de celui-ci sont :

- montrer que l'APC ne donne pas à l'enseignant la liberté et le temps nécessaires pour enseigner les recueils de contes au programme ;
- constater que le quota horaire affecté à l'enseignement du conte est insuffisant ;
- et enfin, déduire que les objectifs poursuivis par les autorités ayant en charge le système éducatif au Bénin en inscrivant le conte au programme ne sont pas atteints.

Ces différents objectifs nous ont amené à énoncer les hypothèses suivantes :

#### ❖ Hypothèses

Parmi les hypothèses formulées, nous avons dégagé l'hypothèse centrale qui se résume comme suit :

- l'APC entraîne une perte de temps et empêche un enseignement effectif et approfondi du conte ;

Les hypothèses secondaires sont :

- l'APC ne donne pas à l'enseignant de français la latitude et le temps nécessaires pour l'enseignement des recueils de contes au programme ;
- le quota horaire prévu pour son enseignement est insuffisant ;
- les objectifs visés en inscrivant le conte au programme ne sont donc pas atteints.

#### I-1-4- Clarification conceptuelle

Emile DURKHEIM affirme : «Toute investigation scientifique porte sur un groupe déterminé de phénomènes qui répondent à une même définition. La première démarche du sociologue doit donc être de définir les choses dont il traite afin que l'on sache et qu'il sache de quoi il est question ». Ces propos soulignent la nécessité, pour nous, de clarifier les concepts de conte, de l'APC et les expressions littérature orale et tradition orale. Mais avant d'en arriver à la définition de la notion de conte et au concept de l'APC, il nous paraît important de commencer par élucider d'abord les expressions littérature orale et tradition orale.

### ❖ La littérature orale

« La littérature orale, c'est cette parole particulière, artistique dont les Anciens sont les dépositaires. Moyen d'expression populaire, elle constitue un véritable réservoir de la sagesse, de la culture et de l'art des peuples au sein desquels, elle s'exprime. Élément constitutif de la vaste tradition orale, elle se transmet de bouche à oreille et de génération en génération ». (Roger Tro Deho, 2005). Cette définition nous fait croire que la littérature orale relèverait du passé, qu'elle constituerait un fait culturel immuable et inaltérable dont les anciens seraient les seuls dépositaires. Or, la littérature orale continue d'exister aujourd'hui et chaque fois que l'on chante par exemple, l'on fait de la littérature orale. Néanmoins, la définition que lui donne Samuel M. ENO BELINGA, tient plus compte de son caractère vivant. Selon lui, « On peut définir la littérature orale comme, d'une part, l'usage esthétique du langage non écrit et, d'autre part, l'ensemble des connaissances et les activités qui s'y rapportent » (Samuel M. ENO BELINGA, 1978, p. 7). La littérature orale est donc un art du langage, « le bel usage du langage non écrit (ou de la parole pour montrer où exprimer un fait culturel » (A. HUANNOU et A. BOGNIAHO, 1993).

### ❖ La tradition orale

Selon le dictionnaire *Le Petit Larousse 2010*, le mot "tradition" vient du mot latin "traditio", lui-même dérivé du verbe "tradere" qui veut dire "livrer". La tradition est donc la « transmission de doctrines, de légendes, de coutumes sur une longue période ». Le mot "tradition" accompagné de l'adjectif qualificatif "orale" veut ainsi dire l'ensemble des connaissances d'un peuple qui se transmettent de bouche à oreille. Mieux, la tradition orale représente tout un corpus de savoirs qui se transmet de génération en génération et qui a pour fonction d'expliquer le monde, l'histoire, les rites, la nature environnante, l'organisation sociale, les techniques et les relations humaines.

## ❖ Le conte

Notons d'abord qu'on peut donner au conte toute une kyrielle de définitions. Mais nous n'en donnerons que quelques-unes. Ainsi, pour le dictionnaire *Le Petit Robert 1996* « le conte est un court récit de faits, d'aventures imaginaires, destiné à distraire. ». Cette définition met seulement l'accent sur le caractère divertissant du conte sans prendre en compte les autres aspects pourtant non moins importants du conte. Cependant, la définition que Marius N'GUESSAN ANO donne du conte nous paraît complète. Pour lui, « le conte traditionnel oral, est un récit oral, populaire, traditionnel, littéraire, à tendance ludique, didactique, magique, fictive ou réaliste reflétant une certaine vision du monde de la société qui le produit (...)».( Marius N'GUESSAN ANO,2002). En effet, le conte en même temps qu'il plonge l'homme dans un univers irréel, surnaturel et merveilleux, parle de la société. A travers les situations qu'il décrit, le conte permet de réguler la société.

## ❖ L'APC

L'Approche Par les Compétences (APC) est une philosophie de l'éducation, et notamment de l'enseignement général, qui s'est développée à partir des années 90 et dont les principaux chefs de file sont : Jean-Pierre ASTOLFI, Philippe PERRENOUD, Philippe MEIRIEU et Xavier ROEGIERS.

L'Approche Par les Compétences apparaît comme une tentative de modernisation des programmes pour donner davantage de sens aux objectifs de formation en prenant en compte, outre les savoirs, la capacité de les transférer et de les mobiliser. Elle tire en partie sa justification des principes et pratiques de la formation professionnelle ainsi que de la vogue des compétences dans le monde de l'économie et du travail. Dans l'éducation en général, la compétence est alors conçue comme étant la capacité de l'apprenant à penser de façon autonome à toutes les ressources qui doivent être utilisées pour accomplir une

tâche complexe ou résoudre un problème. Pour ROEGIERS, il s'agit de la possibilité pour l'individu, de mobiliser de manière intériorisée, un ensemble intégré de ressources en vue de résoudre une famille de situations. Dans une telle définition, les ressources désignent des savoirs, des savoir-faire, des stratégies, des attitudes que l'apprenant doit posséder dans son répertoire cognitif et affectif. Il est placé face à une situation-problème qu'il sera amené à résoudre progressivement. Dans ce cadre, il revient à l'enseignant de placer l'apprenant devant les problèmes et de l'amener à les résoudre et à construire ses savoirs avec ses camarades. Nous pensons que cela fait perdre à l'enseignant le peu de temps dont il dispose pour terminer le programme et enseigner les œuvres inscrites au programme.

## Section 2 : Cadre méthodologique

### I-2-1- Recherche documentaire

La recherche documentaire a consisté au recensement et à l'exploitation de la documentation nécessaire à l'appréciation de notre sujet d'étude. Dans ce cadre, nous avons fréquenté des bibliothèques et centres de documentation où nous avons consulté des ouvrages de référence, des ouvrages pédagogiques et des travaux de recherche qui ont traité du conte en général et de la nécessité de son enseignement en particulier. Ainsi, nous avons parcouru entre autres : le Centre de Documentation et d'Information Pédagogique (CDIP), la Bibliothèque Nationale, la Bibliothèque de l'ENS et aussi celle du CAEB. Nous avons également visité le Censorat du CEG de Djassin et quelques sites sur le net.

### I-2-2- Cadre physique

Le cadre de notre recherche est le Collège d'Enseignement Général de Djassin. En effet, c'est dans cet établissement que nous avons eu l'opportunité et

l'honneur d'effectuer notre stage d'observation et de pratique. C'est justement pour cela que nous avons jugé important de le présenter mais de façon brève. Le Collège d'Enseignement Général de Djassin, créé en 1971 par feu BOSSOU Joseph, se trouve dans le troisième arrondissement de la ville de Porto-Novo. Il est situé entre l'évêché de Porto-Novo et le siège national de la Croix Rouge du Bénin. L'établissement possède plusieurs services à savoir une direction, un censorat, une surveillance générale, un service de la comptabilité et un service de la santé. Aujourd'hui, le Collège d'Enseignement Général de Djassin, est dirigé par Monsieur Jean-Noël AÏVODJI, 10<sup>e</sup> directeur de cette entité scolaire. M<sup>me</sup> Floriane VODOUNOU épouse FANDOHAN en est le censeur.

### I-2-3 Population cible

Pour mener nos investigations, nous avons focalisé notre attention sur ceux qui sont concernés par l'enseignement du conte dans le cadre limité de notre recherche. Il s'agit des enseignants de français du CEG de Djassin, précisément ceux qui interviennent au premier cycle notamment dans les classes de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup>. Nous avons aussi pris les apprenants de ces promotions en considération. Cependant, compte tenu de la petitesse de notre échantillon, nous avons adopté dans notre travail une démarche qualitative.

### I-2-4- Instruments, difficultés de recherche et but des enquêtes

#### ❖ Instruments

Pour collecter les informations, notre premier outil a été le questionnaire d'enquête sur le terrain. Nos questionnaires ont été adressés aux enseignants des classes de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> et aux apprenants de ces promotions. Mais en raison du fait que nos enquêtes se sont déroulées en période de vacances, le nombre d'élèves

touchés a été réduit. Enfin, nous avons entrepris une recherche documentaire et consulté, dans l'intention de rendre le travail plus fiable, les cahiers de textes de cette année.

#### ❖ Difficultés de recherche

Nous n'avons pas effectué notre travail sans rencontrer de difficultés. Nous avons rencontré beaucoup d'obstacles qui ont, à coup sûr, déteint négativement sur notre travail. Nous pouvons énumérer entre autres : la demande et la validation tardives des thèmes de mémoire par le Conseil Pédagogique de l'ENS. En effet, ce n'est qu'à la fin du mois de mai que les sujets de recherche ont été validés, période pendant laquelle certains établissements, singulièrement le CEG de Djassin était en vacances à cause de son statut particulier de Centre d'examen du CEP. Ainsi, nous avons eu des difficultés à adresser nos questionnaires à un nombre important d'apprenants. C'est dire que la période de vacances qui a coïncidé avec celle de nos investigations a constitué un véritable handicap au travail. Il est à noter aussi que nous avons mené nos recherches concomitamment avec des séances de cours auxquelles nous étions tenus d'assister. Nous n'occulterons pas pour finir le temps relativement court de dépôt de nos recherches fixé par l'ENS, les problèmes financiers et notre manque d'expérience qui ont sans doute porté préjudice à notre travail.

#### ❖ But des enquêtes

L'objectif que nous poursuivons dans nos enquêtes est de recueillir des informations relatives à l'enseignement du conte. Nous voulons principalement voir si l'enseignement du français selon l'Approche Par les Compétences facilite ou pas l'étude des recueils de contes au programme. Dans cette optique, nous

voulons constater si les enseignants de français du CEG de Djassin (nous-mêmes y compris) ont pu étudier au cours de l'année les recueils de contes au programme, les difficultés qu'ils ont rencontrées et comment ils les ont surmontées. Nous voulons savoir enfin la place qu'ils accordent au conte dans la formation de l'adolescent.

## **CHAPITRE II : RICHESSE DU CONTE, PRESENTATION** **ET ANALYSE DES RESULTATS D'ENQUETE**

Dans ce chapitre, nous nous attellerons à montrer la richesse du conte, à présenter et à analyser les données recueillies. Il ne s'agira point d'un traitement mécanique mais d'une argumentation organisée.

### Section 1 : Richesse du conte

#### II-1-1- Les fonctions du conte

En Afrique, le conte est avant tout au service de la société. Ainsi, tout comme les autres genres de la littérature orale, il remplit une fonctionnalité. « Pour les bambins (...) mon conte est une histoire fantastique. Pour les fileuses de coton, un passe-temps délectable. Pour les mentons velus et les talons rugueux (...) une histoire qui instruit. Je suis donc à la fois futile, utile et instructif ». (Amadou H. Bâ cité par Rigobert K. KOUAGOU, 2005, p.11). Comme l'a déjà souligné Félix A. DOSSOU dans son mémoire, cela veut dire que le conte remplit plusieurs fonctions à la fois. Nous essayerons de les examiner.

#### II-1-1-1- La fonction ludique ou de divertissement

Plusieurs contes, surtout les contes de fées, le plus souvent adressés aux enfants remplissent la fonction récréative. Ils émeuvent l'âme de l'enfant et

même de l'adulte. Les contes sont faits pour plaire. C'est pourquoi les enfants tout assoupis aimaient se rassembler, après le dîner, autour d'une personne adulte et lui demandaient de leur dire un conte.

#### II-1-1-2- La fonction didactique ou éducative

Le conte en même temps qu'il distrait, éduque. Il permet de réguler la société. A travers les contes, les enfants apprennent des conduites à adopter dans la société. En Afrique, chaque conte contient une leçon à tirer par le destinataire.

#### II-1-1-3- La fonction sociale ou de socialisation

Elle est l'une des plus importantes. En effet, le conte n'exalte jamais l'individualisme. Il s'adresse toujours à un groupe social dans sa totalité et en assure la cohésion. Il permet de sauvegarder les règles traditionnelles sur lesquelles repose la vie sociale (respect des aînés, respect des anciens, des us et coutumes et des dieux). Il contribue aussi à canaliser les déviances des jeunes vis-à-vis des normes traditionnelles.

#### II-1-1-4- La fonction cosmogonique et religieuse

Le conte étant très proche du mythe, certains contes dits cosmogoniques ou religieux ont pour fonction essentielle d'expliquer aux humains l'origine du monde. Ils visent également à susciter et à entretenir au sein de la communauté des sentiments religieux en montrant que les cultes rendus aux dieux et aux ancêtres sont toujours bénéfiques. Chaque peuple quel qu'il soit a une religion. Le conte n'occulte pas ce pan tout aussi essentiel dans la vie d'une communauté.

#### II-1-1-5-La fonction morale

Même si certains contes ne véhiculent pas des valeurs morales, la plupart d'entre eux sont conçus de sorte qu'à la fin de l'histoire une leçon de morale soit tirée par les auditeurs ou les lecteurs. Seulement, la morale des contes africains n'est pas une morale abstraite, mais pratique. Elle vise à orienter l'action de l'homme dans la vie de tous les jours afin de renforcer l'harmonisation de son être avec le groupe social et avec l'univers ambiant. Elle fait l'éloge de la vertu et condamne les vices.

#### II-1-1-6- La fonction thérapeutique

Nous empruntons cette fonction au psychiatre d'enfants Bruno BETTELHEIM qui l'a expliquée dans son livre *Psychanalyse des contes de fées*, et à la psychologue clinicienne Marie-Christine GRYSON-DEJEHANSART dans le sien *L'enfant agressé et le conte créatif*. Il s'agit de voir comment le conte peut aider à soigner les enfants de huit à douze ans, victimes d'agressions de toutes sortes à savoir : la surprotection de l'enfant sur le plan matériel sans savoir qu'il est vulnérable, le fait de lui apprendre déjà que le monde est malade fait de méchants et de gentils, la pression scolaire, c'est-à-dire les élèves sont stressés, les problèmes d'angoisse, les problèmes liés aux rapports entre parents, les disputes, les problèmes d'argent, etc. Pour BETTELHEIM, le conte de fées, aide les enfants à donner du sens à leur vie : il formule à sa façon ce qui, du monde des adultes leur échappe et les intrigue. Selon Marie-Christine, le conte créatif se fait à partir du vécu des enfants. Il vise à faire une sorte de thérapie des enfants victimes de viols, d'agressions psychologiques, à canaliser leurs pensées et à leur permettre de renforcer la confiance en eux-mêmes. Dans les contes, il

faut donc que les personnages aient un souci d'eux-mêmes, qu'ils aient envie de trouver des solutions à leurs problèmes. La thérapie par les contes doit être faite par les psychologues scolaires pour que, lorsque l'enfant n'arrive plus à jouer, on l'amène à retrouver sa joie dans le jeu.

**NB** : Il faut retenir que la liste des fonctions n'est pas exhaustive et certaines fonctions semblent parfois se combiner. Nous n'avons cité que les plus importantes.

## II-1-2- Les contes comme miroir de la société

Cette idée est développée dans le livre *Comprendre les contes* de Jean CAUVIN. Selon lui, une société s'exprime à travers ses contes. Amadou H. Bâ le dit si bien : « Le conte est un miroir où chacun peut découvrir sa propre image ». (Amadou H. Bâ cité par Rigobert K. KOUAGOU, 2005, p.6). Ainsi, CAUVIN montre que même si le monde des contes est un monde imaginaire, un monde où tout est doué de parole, les contes parlent implicitement de la société des hommes. Car dans ce monde imaginaire, il y a un ordre, un ordre idéal de justice et de bonté. C'est un monde où les sentiments profonds et les motivations sont clairement mis à jour : c'est l'univers de la vérité et de la tromperie. Les contes décrivent les situations de la vie de tous les jours, font appel à l'affectivité et font vivre les grandes valeurs de la société sur un mode ludique et éducatif. Les locuteurs et les récepteurs sont partie prenante : ils approuvent ou désapprouvent : les sentiments agités par le conte sont les leurs. C'est pourquoi les contes n'occultent personne dans la société : ils parlent du sage, de l'intelligent, du pauvre, du méchant, de l'orphelin, du généreux, etc., avec leurs comportements qu'il faut imiter ou éviter. Les contes montrent les relations qui pourraient exister entre les hommes, l'ordre social à respecter par les alliances et les échanges, et qui peut être disloqué par la bêtise ou l'égoïsme. Même si, les

contes développent des aspects mensongers, ce mensonge n'est pas un vrai mensonge, c'est un mensonge vrai, parce que chacun se sent concerné par les situations décrites.

### II-1-3- L'enseignement donné par le conte

Plusieurs ouvrages mettent un accent sur les enseignements que véhicule le conte. Mais les informations que nous donnons dans le présent travail, nous les empruntons à Françoise TSOUNGUI et à Denise PAULME. Pour la première, si le conte amuse, passionne et émeut, sa signification première, sa raison d'être, particulièrement dans les sociétés africaines, est de transmettre un enseignement : « Les coutumes, les croyances et les traditions se transmettent de siècle en siècle par le canal des contes et les jeunes générations assimilent ce contexte socioculturel sans même s'en rendre compte (...). Le conte négro-africain ne se contente donc pas de distraire l'auditoire, mais il maintient au sein de la communauté tout ce qui en fait la civilisation propre et la distingue des communautés voisines ». (J. Thomas cité par Françoise TSOUNGUI, 1986, p. 115).

Ainsi, par le biais des contes, on enseigne par exemple, les techniques de l'art oratoire. L'apprenant peut en tirer grand profit d'autant plus qu'à l'école, on veut que l'apprenant soit apte à communiquer correctement et avec aisance devant n'importe quelle situation. Cela a d'énormes avantages dans la vie courante et professionnelle. Dans certains cas, on n'embauche que ceux qui savent bien communiquer.

Certains contes enseignent le calendrier agricole à respecter pour la culture et la récolte, la chasse, la pêche, la cueillette, l'art culinaire, le savoir-faire, etc. Mais l'enseignement le plus important donné par le conte, c'est la

formation morale, celle d'un savoir-vivre, à travers une morale sociale. Aujourd'hui où la plupart des enfants sont effrontés et irrespectueux, on gagnerait beaucoup à enseigner les contes aux apprenants. Dans les contes, les mauvais comportements comme la malhonnêteté, la jalousie, le vol, le mensonge, l'irrespect envers les aînés, l'avidité, l'indiscrétion, l'égoïsme, etc. sont condamnés tandis que les vertus telles que le respect, l'honnêteté, la sagesse, l'intelligence, la politesse, la docilité...sont élevées sur le pavois. Si l'on veut faire de nos apprenants des adultes responsables, des citoyens psychologiquement équilibrés, des citoyens honnêtes et consciencieux, l'un des moyens sûrs pour y parvenir est l'enseignement du conte.

Pour la seconde, le conte servait à critiquer les mauvais comportements de la société. « Le conte est aussi, en l'absence d'écriture, le moyen détourné de critiquer les abus du pouvoir, de dénoncer les méfaits de l'orgueil, de la jalousie entre coépouses ou de la faiblesse paternelle ». (Denise PAULME, 1976, p.12).

## Section 2 : Présentation et analyse des résultats d'enquête

### II-2-1- Ouvrages inscrits au programme en 6<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup>

Après la consultation du fascicule : « *Liste des manuels scolaires pour l'année académique 2012-2013* », publié par la Direction de l'Inspection Générale (DIP), voici les ouvrages qui sont inscrits au programme en 6<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup> :

#### DOCUMENTS RECOMMANDÉS :

##### PREMIER CYCLE :

###### ❖ Classe de 6<sup>e</sup> :

1- *Pourquoi le bouc sent mauvais et autres contes du Bénin*, Raouf MAMA, C.N.P.M.S.

2- *Le médecin malgré lui*, Molière, Classique Hachette

3- *Recueil de Textes*, Coll. Le Scribe et le Griot, tome 1, Ed. GANNDAL, ACCT, 1991.

❖ Classe de 5<sup>e</sup> :

1- *Petit Jo, enfant des rues* (roman), Evelyne MPOUDI NGOLLE, Coll. Littérafrique, EDICEF.

2- *Le pagne noir*, Bernard B. DADIE, Présence Africaine.

3- *Le malade imaginaire*, Molière, Classiques Hachette.

POUR TOUT LE PREMIER CYCLE :

- *Cahier de lecture*, ADJAGBO K. Armand, BARNABE-AKAYI Daté Atavito, MEGNIGBETO, Anicet Fyoton, supervisé par l'IES AGBAZAHOU Apollinaire, Ed. Plumes Soleil ;

- *Tests de lecture*, ADJAGBO K. Armand, BARNABE-AKAYI Daté Atavito, MEGNIGBETO Anicet Fyoton, supervisé par l'IES AGBAZAHOU Apollinaire, Ed. Plumes Soleil.

Nous nous limitons à ces deux classes parce que dans le programme défini par les institutions scolaires bien sûr ! pour le premier cycle de l'enseignement général au Bénin, c'est seulement dans ces classes que l'on a prévu des ouvrages de contes à savoir :

1- *Pourquoi le bouc sent mauvais et autres contes du Bénin* de Raouf MAMA en 6<sup>e</sup>

## 2- *Le pagne noir* de Bernard B. DADIE pour la 5<sup>e</sup>.

Cependant, nul n'ignore qu'en réalité, c'est en classe de 3<sup>e</sup>, parce que classe d'examen, que l'étude des ouvrages au programme est véritablement ébauchée. Alors, on peut facilement se demander pourquoi aucun recueil de contes n'est inscrit dans les programmes de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>. En effet, pour l'étude d'un ouvrage au programme, seulement quatorze heures sont prévues pour cette fin. Face à ce constat, nous avons mené des enquêtes au CEG de Djassin sur l'enseignement des recueils de contes inscrits au premier cycle. Il a été question pour nous, de recueillir des informations relatives aux questions suivantes : le crédit horaire prévu pour étudier un recueil de contes au programme est-il suffisant ? En plus, les enseignants accordent-ils une importance à l'enseignement des contes ? L'enseignent-ils ? Sinon l'enseignement du français selon l'APC le leur permet-il ? L'analyse des données recueillies nous permettra de donner des réponses à ces questions.

### II-2-2- Présentation et analyse des résultats d'enquête

Pour collecter des informations sur le problème de l'enseignement du conte au CEG de Djassin, nous avons élaboré deux questionnaires que nous avons adressés aux enseignants et aux apprenants des classes de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup>. Mais compte tenu du nombre réduit d'élèves que nous avons pu contacter et la petitesse du nombre d'enseignants concernés dans le cadre de ce travail, nous n'avons pas fait d'échantillonnage. Ainsi, il faut retenir que nous avons questionné quatorze professeurs et eux tous nous ont répondu. Quant aux élèves vingt ont reçu nos questionnaires, mais douze seulement nous ont répondu.

D'abord, parmi les élèves qui ont répondu aux questionnaires, un seul a trouvé le titre de l'ouvrage inscrit au programme dans sa promotion et affirme

l'avoir étudié au cours de l'année avec son professeur. Mais le reste a trouvé que c'est *Le dilemme* d'Abdou S. TIDJANI qui est inscrit au programme en 6<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup> et ce groupe d'élèves reconnaissent ne l'avoir étudié en classe avec aucun professeur. Cela coule de source puisque les apprenants ne savent même pas l'ouvrage qui est mis au programme dans leur promotion. C'est la preuve que les professeurs n'en parlent même pas en classe. Selon les élèves ce qui explique cet état de choses, c'est parce que tous les élèves n'ont souvent pas le livre. Et la solution proposée par la plupart de ces élèves pour remédier à ce problème est la nécessité de doter les bibliothèques scolaires d'ouvrages et de manuels au programme. Mais, nous pensons que si les enseignants n'ont pas étudié les ouvrages avec les apprenants, ce n'est pas parce que les élèves ne possèdent pas les ouvrages inscrits au programme ou parce que les bibliothèques n'en sont pas dotées, mais parce que les enseignants eux-mêmes ne manifestent aucune volonté pour enseigner le conte et parce que le temps dont ils disposent ne leur permet pas. La preuve est que les élèves ignorent totalement les ouvrages à étudier.

Ensuite, nous avons dépouillé les questionnaires adressés aux enseignants. Parmi les quatorze enquêtés, cinq estiment avoir étudié l'ouvrage avec les élèves et les autres reconnaissent ne l'avoir pas fait. En plus, dans le groupe, onze déclarent l'impossibilité pour le professeur de français, avec l'APC, de faire une étude approfondie d'une œuvre au programme. Selon eux, l'enseignement du français selon l'APC ne facilite pas l'étude des œuvres au programme parce que non seulement « il y a tellement de choses à voir avec les apprenants et le temps ne suffit pas » mais aussi parce que « jusque là aucune méthodologie officielle n'est adoptée pour étudier les œuvres selon l'APC ». Ainsi, disent-ils, ils choisissent des textes clés des ouvrages et les étudient avec les élèves dans le cadre de l'étude du type de texte narratif. L'APC ne permet donc pas de faire une étude approfondie de l'œuvre au programme.

Par ailleurs, pendant qu'une seule personne évoque l'indisponibilité des recueils sur le marché et leur inexistence dans les bibliothèques scolaires, tous affirment que le crédit horaire alloué à l'étude des ouvrages est dérisoire. Le temps accordé permet seulement de survoler l'ouvrage. Pour cela, ils suggèrent que dix huit heures, vingt heures, voire vingt quatre heures soit un mois de cours, soient consacrées à l'étude d'une œuvre au programme. Enfin, pendant que chacun de son côté évoque tous ces problèmes, tous s'accordent à reconnaître aux contes une grande utilité, leur efficacité dans l'éducation de l'enfant et son intégration dans la communauté.

La conclusion qu'on peut tirer de cette analyse est que l'enseignant de français est conscient de l'importance des contes dans la formation des apprenants. Cependant, s'il ne s'applique pas à donner un enseignement de conte aux apprenants, c'est parce qu'il est bloqué dans son élan par plusieurs facteurs : d'abord, son manque de volonté à s'adonner à la chose. Ensuite, le temps que les responsables du système éducatif béninois ont affecté à l'enseignement des contes est ridicule. Enfin, l'APC vient avec ses exigences empirer la situation. L'enseignant, obligé de suivre un tant soit peu les principes de l'APC, ne trouve pas le temps nécessaire pour enseigner le conte. La conséquence directe est que les apprenants font leurs études secondaires sans avoir jamais eu la chance d'étudier un recueil de contes. Ceux-ci ne sont inscrits au programme ni en 4<sup>e</sup> ni en 3<sup>e</sup>. Les autorités n'y voient point leur importance. C'est dire qu'elles ont une responsabilité en ce qui concerne le problème de l'enseignement du conte dans les établissements secondaires du pays.

Nous avons même poussé notre curiosité loin en examinant les cahiers de textes de cette année. Notre objectif était de voir si les élèves et les enseignants ont répondu vrai et de façon honnête dans les questionnaires.

### II-2-3- Observation et analyse des cahiers de textes

Dans l'intention de vérifier mieux l'étude des recueils de contes au programme, nous avons estimé qu'il serait intéressant de consulter les cahiers de textes de cette année. Nos investigations se sont limitées au premier cycle et ont porté sur les classes de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup>. Ainsi, les résultats recueillis sont consignés dans le tableau ci-après :

Promotions	Classes ayant reçu un enseignement sur le conte	Classes n'ayant pas reçu un enseignement sur le conte
Sixième (6 classes)	6 <sup>e</sup> M4	Presque toute la promotion
Cinquième (5 classes)	Néant	Toute la promotion

En choisissant de consigner nos résultats dans un tableau, nous voulons permettre à chacun de se rendre à l'évidence de l'ampleur du problème.

En effet, ces résultats doivent étonner et choquer plus d'un. Mais c'est hélas ! la triste réalité. Dans toutes les classes de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> aucun professeur n'a véritablement étudié un recueil de contes avec ses élèves. Seul un professeur, une dame vacataire, a tenté une étude de *Pourquoi le bouc sent mauvais et autres contes du Bénin* de Raouf MAMA en 6<sup>e</sup> M<sub>4</sub>. Là encore, il faut se demander à quel moment de l'année ? Pendant les deux dernières séances de l'année. Et nous pourrions mettre les dates et chacun de son côté pourrait aller vérifier. Ce n'est point du roman, ce que nous disons. Nul n'ignore qu'à la fin de l'année, les apprenants n'ont plus leur esprit fixé sur les cours mais plutôt sur les notes. Nous pensons que si le professeur a abordé le recueil de contes inscrit au

programme à la fin de l'année, c'est parce que pendant toute l'année, il se trouvait emprisonné dans les principes de l'APC et n'a pas eu le temps nécessaire pour étudier le conte avec les apprenants. Les dernières séances de cours étaient pour lui, une occasion à saisir, afin de donner à ses apprenants un enseignement sur le conte. Nous avons noté plus haut que le crédit horaire alloué à l'étude des recueils de contes était dérisoire. Cela est sans doute la raison pour laquelle les professeurs n'attachent aucune importance au conte ou ne se donnent point de la peine à l'enseigner aux apprenants.

La conclusion est que le conte n'est point enseigné au CEG de Djassin. Certes, on peut croire tout de go que c'est parce que le plus souvent ces classes sont à la charge des enseignants vacataires. Mais une telle affirmation serait une conclusion hâtive et fautive. Certains professeurs titulaires qui sont intervenus dans les classes où nous avons mené nos enquêtes n'ont pas pu, eux non plus, étudier le conte avec les apprenants. Comme nous le disions, c'est parce qu'à leur avis le conte n'est pas une priorité dans l'APC. Cela se comprend aisément lorsqu'on sait que le conte n'est pas inscrit au programme jusqu'en troisième. C'est dire qu'en réalité, les concepteurs des programmes et les autorités en charge du système éducatif ne perçoivent pas l'utilité du conte. Alors, il est urgent de faire quelque chose. Que faut-il tenter pour redorer le blason du conte ? Comment l'enseignant doit s'y prendre pour intéresser les élèves au conte et réussir mieux son enseignement ? Voilà les questions auxquelles nous allons répondre dans le troisième chapitre de notre travail.

## **CHAPITRE III : POUR UN MEILLEUR ENSEIGNEMENT DU CONTE.**

Dans cette dernière partie de notre travail, nous proposons à l'enseignant de français quelques pistes pouvant lui permettre d'étudier le conte dans sa classe. Aux autorités compétentes nous suggérons quelques solutions susceptibles d'être adoptées afin de redorer le blason du conte et d'intéresser tout le monde à ce genre de la littérature orale.

### Section 1 : Propositions de pistes d'étude

#### III-1-1- En communication orale

Pour que le conte reprenne ses lettres de noblesse dans la société et toute sa place dans les établissements secondaires en général et au premier cycle en particulier, il faut avant tout chercher à intéresser les apprenants au conte, leur montrer les richesses qu'il contient et son importance dans la formation de l'homme et dans la sauvegarde de notre patrimoine culturel.

Ainsi, en communication orale, l'enseignant pourrait inviter un conteur professionnel, utiliser un enregistrement ou un film d'une veillée de contes pour les faire écouter par les apprenants. S'il ne peut toucher aucun conteur professionnel, il pourrait lui-même dire un conte. Dans ce cas, il devrait réinventer le conte car « conter, c'est savoir très rigoureusement la trame de l'histoire (...) de façon à pouvoir aisément, en toute liberté et avec désinvolture, improviser, broder, divaguer » (Georges Jean ,1981,p.217). Le professeur doit conter avec aisance et passion afin de captiver l'attention des apprenants. Etant donné que cette compétence disciplinaire, vise principalement à développer chez l'apprenant l'aptitude à s'exprimer correctement en public et avec aisance, le professeur devra faire appel à quelques apprenants à l'avance, les inviter tous à collecter auprès des parents des contes. Ainsi, pendant le cours, certains diront

devant la classe des contes. Qui sait ? Peut-être se trouve-t-il parmi eux des conteurs en herbe. C'est le moment de motiver les élèves à prendre la parole devant un auditoire comme la classe. Pendant cette compétence, les élèves vont prendre contact avec un conte qui doit pouvoir les émouvoir, les passionner et les enchanter. Ce conte peut être choisi dans le recueil à étudier que les élèves vont mémoriser et si possible le dramatiser en classe. Cela touchera beaucoup plus les apprenants et ils s'investiront corps et âme dans le travail.

### III-1-2- En lecture

C'est seulement après avoir fait dire et fait écouter les contes par les apprenants que le professeur pourra passer à la deuxième compétence : la lecture où un conte clé du recueil au programme sera lu d'abord par le professeur, ensuite par les élèves. C'est alors, l'occasion pour le professeur de montrer aux apprenants les différences essentielles entre l'action de raconter et celle de lire. Ensuite, le professeur devra fournir aux apprenants, après leur avoir demandé d'en faire la recherche, des informations biobibliographiques de l'auteur du recueil au programme et quelques notions essentielles sur le conte. Par ailleurs, il choisira des textes clés du recueil qu'il étudiera avec les apprenants. A ce niveau, le professeur insistera essentiellement sur les différentes phases ou séquences du conte, les personnages et leurs actions, le schéma actanciel du conte et la morale qui en découle.

Par ailleurs, l'enseignant pourra voir si le conte sur lequel il travaille est un conte merveilleux ou un conte fantastique et expliquer en quoi c'est un conte merveilleux ou fantastique aux apprenants et, s'il le veut, étudier quelques connaissances et techniques avec les apprenants.

### III-1-3- En communication écrite

Au cours de cette compétence le professeur s'évertuera à initier les apprenants à l'écriture des contes. En premier lieu, l'enseignant pourra brouiller les différentes séquences d'un conte ou le désarticuler, puis demander aux apprenants de le reconstituer. Ensuite, le professeur fournira aux apprenants des marchepieds ou des balises diverses à partir desquelles les apprenants produiront un conte. Il peut donner aux élèves :

- la situation initiale et la situation finale d'un conte et leur demander d'imaginer les autres épisodes ;
- un héros et les actions pour qu'ils s'en inspirent pour inventer un début et une fin.

Le professeur peut également à partir d'un conte ou de plusieurs rédiger avec les apprenants un canevas ou un schéma à l'aide duquel ceux-ci produiront un conte original. Il peut leur demander de traduire en français un conte qu'ils connaissent dans leur langue ou de transposer un conte oral en un conte écrit.

Enfin, le professeur a tout aussi la ressource de demander aux apprenants de rédiger des textes libres. Dans ce cas, la personnalité des apprenants se fera lire. L'activité permettra aux apprenants de fouetter et de développer leur imagination et leur ingéniosité. Peut-être se trouve-t-il parmi eux des esprits qui essayeront des écrits. C'est l'occasion d'intéresser les élèves à l'écriture, de leur en donner goût.

## Section 2 : Quelques suggestions

### III-2-1- Pour l'institution des recueils de contes au programme en 4<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup>

Au premier cycle, c'est seulement en 6<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup> qu'est inscrit un recueil de contes. Cela est insuffisant. Si l'on veut véritablement que les apprenants tirent grand profit du conte, pour son étude, l'on doit inscrire au moins pour chaque promotion un recueil de contes. Cependant, le tout n'est pas d'inscrire une œuvre au programme, c'est de la rendre disponible sur le marché et dans les bibliothèques scolaires. Les apprenants et les enseignants ont soulevé ce problème pendant nos enquêtes. Il faut donc que les inspecteurs avant d'inscrire une œuvre au programme s'assurent que le livre en question est disponible et à un prix abordable sur le marché. De même, le gouvernement se doit de doter les bibliothèques scolaires d'un nombre important d'ouvrages au programme. Cela permettra aux apprenants dont les parents n'ont pas suffisamment les moyens d'avoir accès à la documentation pour leurs études.

### III-2-2- Pour l'augmentation du quota horaire alloué à l'enseignement du conte

Comme la plupart des professeurs questionnés l'ont décrit, le crédit horaire affecté à l'enseignement du conte est nettement insuffisant. Pour cela, nous suggérons que l'on augmente la masse horaire consacrée à l'étude des ouvrages au programme pour permettre à l'enseignant de mieux décrypter les contes avec les apprenants. D'un autre côté, les inspecteurs devront mettre sur pied une méthodologie d'étude des œuvres selon l'APC et organiser des séminaires de formation à l'endroit des enseignants de français afin de leur donner les armes nécessaires et un peu plus de latitude à aborder le conte dans les classes.

### III-2-3- Pour l'organisation des concours de profération et de production des contes

Avec les concours comme PROLAF et Le Roman d'or dans les collèges et lycées du Bénin, on a constaté un engouement des élèves pour la lecture. Cela aide plus d'un dans ses études et certains en arrivent à faire de la lecture une passion. Ainsi, nous pensons qu'il suffit que l'on ose pour que les apprenants s'intéressent au conte. Nous suggérons donc que l'on institue dans les collèges et lycées le concours de profération et de production de contes. Cela amènera les apprenants à s'intéresser à leur culture, à s'approcher des anciens pour recueillir des contes. Le conte se trouvera ainsi valorisé. Ce concours permettra aussi aux apprenants de s'intéresser et de s'initier à l'acte d'écriture. Les meilleurs contes pourront être publiés dans les journaux des établissements ou sous la forme d'un recueil de contes qui portera la signature de ses auteurs. Cela motive énormément les apprenants.

### III-2-4- Pour la création d'une journée de conte

Il s'agira en effet d'une veillée consacrée au conte. Ce sera à chaque fois une occasion de rappeler l'importance de notre culture, la nécessité de nous y intéresser pour la valoriser car « l'arbre ne s'élève qu'en enfonçant ses racines dans la Terre nourricière » (Birago Diop, 1961, p.7). A cette occasion, l'on dira des contes à la radio, à la télé, dans les maisons... On pourra par exemple organiser pour la circonstance un concours et primer les meilleurs conteurs et écrivains qui s'intéressent au conte. Nous estimons qu'avec une telle initiative, les veillées de contes ressusciteront, les comportements des jeunes seront canalisés et l'acculturation freinée.

Notre souhait est que les mesures que nous proposons ici soient prises en compte afin que le conte ne soit plus traité en parent pauvre dans les établissements secondaires du pays.

## CONCLUSION

Au terme de notre réflexion, il appert que le conte est de plus en plus négligé dans nos sociétés modernes où la civilisation de l'image est en vogue. Le conte se meurt sous nos yeux. L'objectif que le système éducatif béninois poursuivait en l'inscrivant au programme est aujourd'hui loin d'être atteint. Car, dans les établissements secondaires, l'enseignement du conte souffre de plusieurs maux : le manque de volonté de certains enseignants de français à l'enseigner aux apprenants, l'insuffisance de la masse horaire allouée à son enseignement, l'indisponibilité des ouvrages au programme sur le marché, leur inexistance dans les bibliothèques scolaires et l'inexistence d'une méthodologie pour l'étude des œuvres au programme selon l'APC, capable d'aider l'enseignant à étudier le conte dans sa classe. Par exemple, au collège d'Enseignement Général de Djassin où nous avons mené nos enquêtes, dans les onze classes du premier cycle où l'on devait donner un enseignement du conte aux élèves, seulement une seule classe a eu la chance de bénéficier de cet enseignement mais de façon superficielle. Les enseignants clament l'insignifiance du crédit horaire affecté à l'enseignement du conte et la difficulté pour eux d'aborder les œuvres au programme selon les principes de l'APC de façon approfondie.

Au vu de tous ces constats, nous pouvons affirmer sans ambages que notre hypothèse de départ selon laquelle l'APC entraîne une perte de temps et empêche un enseignement effectif et approfondi du conte, se trouve être vérifiée. Cependant, nous pensons que le conte, de par ses multiples fonctions, joue un rôle important dans la société pour qu'on le laisse tomber dans les oubliettes ou pour qu'on relègue son enseignement au second plan. Il urge donc de prendre des mesures drastiques afin de redorer le blason du conte et de lui accorder toute la place nécessaire dans la société et dans les établissements secondaires du pays. C'est pourquoi nous avons proposé à l'enseignant de

français des pistes d'enseignement du conte et suggéré à l'endroit des autorités en charge de l'éducation au Bénin quelques mesures devant aider à redonner vie au conte.

Sans doute, avons-nous commis quelque erreur et laissé nous échapper plus d'un détail, cela trahit notre statut de jeune débutant. Mais cela valait la peine, semble-t-il, de nous jeter à l'eau puisqu'il est toujours bon d'essayer. Puisse donc cette étude attirer l'attention des uns et des autres sur la richesse d'un genre comme le conte qui doit se vivre au quotidien et susciter chez les jeunes un vif engouement pour leurs valeurs endogènes.

## BIBLIOGRAPHIE

- BETTELHEIM (B.), *Psychanalyse des contes de fées*, Paris, Ed. Laffont, 1976,476p.
- BOGNIAHO (A.), « Conte oral, conte écrit : dilemme ou jeu d'un écrivain ? » in *Mélanges pour Jean PLIYA*, textes réunis et présentés par Adrien HUANNOU, Cotonou, Ed. du Flambloyant, 1994, pp. 77-93.
- BOKO (C.G.), *Fonctions sociales du conte et du proverbe dans la société traditionnelle Fon de Ouidah*, 1979. Maîtrise en Lettres Modernes, mémoire UNB/ENS, 85p.
- BOKO (C.G.), *Méthodologie de la recherche en sciences humaines : brève initiation aux principes opératoires*, 2011,30p.
- CAUVIN (J.), *Comprendre les contes*, Paris, Ed. Saint-Paul, Coll. Les Classiques africains, 1980,101p.
- DADIE (B.B.). *Le pagne noir*, Paris, Ed. Présence Africaine, 1955, 158p.
- DIOP (B.), *Les contes d'Amadou Koumba*, Paris, Ed. Présence Africaine, 1961, 187p.
- DOSSOU (F.A.), *L'enseignement du conte dans les établissements secondaires du Bénin : Cas du CEG de Godomey*, Mémoire de CAPES, ENS 2005, 59p.
- DURKHEIM (E.), *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Ed. PUF, 1950.
- ENO BELINGA, *Comprendre la littérature orale africaine*, Paris, Ed. Saint Paul, Coll. Les Classiques africains, 1978,143p.
- GEORGES (J.), *Le pouvoir des contes*, Paris, Ed. Casterman, 1981, 239p.

- HOUEDENOU (F.), *Les grands courants de la pensée pédagogique*, 2011.
- HUANNOU (A.) et BOGNIAHO (A.), *Littérature africaine 2<sup>nde</sup> -1<sup>re</sup> - Terminale*, Porto-Novo, CNPMS, 1993, 224p.
- KOUAGOU (R.K.), *Quand grand-mère est contente la nuit...*, Porto-Novo, CNPMS, 2005, 128p.
- KPOGODO (B.H.), *Morphologie et fonctionnalité du conte africain*, Cotonou, Ed. Plumes Soleil, 2011, 206p.
- MAMA (R.), *Pourquoi le bouc sent mauvais et autres contes du Bénin*, Cotonou, Ed. Kini Kini, 2012, 172p.
- MIDIOHOUAN (G.O.), « *Christine Adjahi GNIMAGNON, Do masse contes fon du Bénin, Paris, L'Hamattan, Collection « la légende des mondes », 2002, 124 p.* » in *Voix et voies nouvelles de la littérature béninoise*, textes réunis et présentés par Mahougnon KAKPO, Cotonou, Les Editions des Diasporas, 2011, pp264-269.
- PAULME (D.), *La mère dévorante : essai sur la morphologie des contes africains*, Paris, Ed. Gallimard, 1976, 321p.
- PROPP (V.), *Morphologie du conte*, Paris, Ed. du Seuil, 1970, 170p. (1<sup>re</sup> publication 1928 en russe).
- TRO (D.R.), *Création romanesque négro-africaine et ressources de la littérature orale*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- TSOUNGUI (F.), *Clés pour le conte africain et créole*, Paris, Ed. Conseil International de la langue française, Coll. Fleuve et Flamme, 1986, 190p.
- YANVOU (A.A.), *Problématique de l'enseignement de la littérature orale dans le programme de français dans les classes de seconde des collèges et lycées du Bénin : cas du CEG d'Allada*, 2001, maîtrise en Linguistique.

-YENOU (A.), *Importance du conte dans le développement de l'esprit scientifique de l'enfant en cours moyens(CM)*, Porto-Novo, CFPEEN

Web graphie

-GRYSON-DEJEHANSART (M.-C.), *L'enfant agressé et le conte créatif*, Paris, Ed. Dunod, Coll. Enfances, 2013, 256pages.

Site : [www.dunod.com/sciences-sociales-humaines/action -sociale-et-medico-sociale](http://www.dunod.com/sciences-sociales-humaines/action-sociale-et-medico-sociale) du 26 août 2013 à 8h05mn.

-[www.contesafricains.com/article.php3%3Fid](http://www.contesafricains.com/article.php3%3Fid) du 03 juillet 2013 à 00h 43mn.

# **ANNEXE**

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire pour l'obtention du BAPES, nous avons choisi de travailler sur l'enseignement du conte. A cet effet, nous avons élaboré un questionnaire, afin de recueillir des informations susceptibles de nous aider dans notre travail, que vous voudrez bien nous aider à remplir. Nous vous remercions pour votre disponibilité.

### **Questionnaire à l'endroit des enseignants :**

1- Vous êtes professeur de français au CEG de Djassin, précisez la classe du 1<sup>er</sup> cycle que vous gardez.

6<sup>e</sup>             5<sup>e</sup>

2- Dans le cadre de l'étude des ouvrages au programme, avez-vous enseigné le recueil de contes inscrit au programme dans votre classe ?

Oui             Non

3- Si vous cochez « Non », quelles sont alors les raisons de cet état de choses ?.....

.....  
.....  
.....

4- L'enseignement du français selon l'APC facilite-t-il l'étude d'une œuvre au programme ?

.....  
.....  
.....

5- Selon vous combien d'heures faut-il pour une meilleure étude de ce recueil ?

.....

.....

6- Comment procédez-vous pour enseigner cet ouvrage ?

.....  
.....  
.....

7- Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans l'étude de ce recueil de contes ?

- Difficultés liées à la méthodologie
- Difficultés liées au manque d'acquisition de l'ouvrage par les apprenants
- Autres possibilités (Cochez la case utile)

8- Comment arrivez-vous à surmonter ces difficultés ?

- En conseil d'enseignement ?
- Avec l'aide des CP ou des inspecteurs ?
- Autres possibilités (cochez la case utile)

9- Quelle démarche proposez-vous pour un meilleur enseignement de ce recueil ?

.....  
.....  
.....  
.....

10- Pensez-vous que l'étude d'un recueil de contes soit d'une certaine utilité ?

.....  
.....  
.....  
.....

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire pour l'obtention du BAPES, nous avons choisi de travailler sur l'enseignement du conte. A cet effet, nous avons élaboré un questionnaire, afin de recueillir des informations susceptibles de nous aider dans notre travail, que vous voudrez bien nous aider à remplir.

Nous vous remercions pour votre disponibilité.

**Questionnaire à l'endroit des élèves des classes de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> :**

1-Quel est le titre du recueil de contes inscrit au programme dans votre classe ?

.....

2-Possédez-vous un exemplaire du recueil ?

Oui  Non

3-L'avez-vous étudié avec votre professeur ?

Oui  Non

4-Si vous cochez « Oui », êtes-vous satisfait de la manière dont le cours a été conduit ?

.....

.....

.....

5- Si vous cochez « Non », pourquoi selon vous, le professeur n'a pas pu étudier le recueil avec vous ?

Le manque de temps  Tous les élèves n'ont pas le livre

Autres possibilités

6- Que pensez-vous qu'on puisse faire pour que les professeurs puissent étudier le recueil au programme avec vous ?

.....  
.....  
.....

7- Qu'est-ce que l'étude de ce recueil vous a apporté de nouveau ? qu'allez-vous en faire dans la vie ?

.....  
.....  
.....

<b>TABLE DES MATIERES</b>	
A la mémoire de.....	I
Remerciements.....	Ii
Sigles.....	Iii
Sommaire.....	Iv
Résumé.....	V
Introduction.....	1
Chapitre I : Cadres théorique et méthodologique .....	4
Section 1 : Cadre théorique.....	4
I-1-1- Problématique.....	4
I-1-2- Revue de littérature.....	7
I-1-3- Objectifs et hypothèses.....	10
I-1-4- Clarification conceptuelle.....	11
Section 2 : Cadre méthodologique.....	14
I-2-1- Recherche documentaire.....	14
I-2-2- Cadre physique.....	14
I-2-3- Population cible.....	15
I-2-4- Instruments, difficultés de recherche et but des enquêtes.....	15
Chapitre II : Richesse du conte, présentation et analyse des résultats d'enquête.....	17
Section 1 : Richesse du conte.....	17
II-1-1- Les fonctions du conte.....	17
II-1-2- Les contes comme miroir de la société.....	20
II-1-3- L'enseignement donné par le conte.....	21
Section 2 : Présentation et analyse des résultats d'enquête.....	22
II-2-1- Ouvrages inscrits au programme en 6 <sup>e</sup> et en 5 <sup>e</sup> .....	22
II-2-2- Présentation et analyse des résultats d'enquête.....	24

II-2-3- Observation et analyse des cahiers de textes.....	26
Chapitre III : Pour un meilleur enseignement du conte.....	29
Section 1 : Propositions de pistes d'étude du conte.....	29
III-1-1- En communication orale.....	29
III-1-2- En lecture.....	30
III-1-3- En communication écrite.....	31
Section 2 : Quelques suggestions.....	32
III-2-1- Pour l'institution au programme de quelques recueils de contes en 4 <sup>e</sup> et en 3 <sup>e</sup> .....	32
III-2-2- Pour l'augmentation du quota horaire.....	32
III-2-3- Pour l'organisation des concours de profération et de production des contes.....	33
III-2-4- Pour la création d'une journée de conte.....	33
Conclusion.....	35
Bibliographie.....	37
Annexe.....	40
Table des matières.....	45